

Saint-Jean , où ils furent reçus par des députés de Messieurs du chapitre de l'église , comtes de Lyon , et placés dans le sanctuaire sur des bancs qui leur avaient été préparés. Après le *Te Deum*, le Consulat se retira en traversant le chœur et la nef de l'église au milieu des troupes de la milice bourgeoise , qui y étaient rangées en haie , et il se rendit à l'Hôtel-de-Ville dans le même ordre qu'il en était parti.

Pendant le *Te Deum*, de nombreuses décharges de l'artillerie de la ville se firent entendre ; après-midi , les fontaines de vin , placées dans tous les quartiers , coulèrent à longs flots. L'édifice que le Consulat avait fait éléver sur le pont du Change , pour le feu d'artifice , était orné de peintures qui représentaient la France tenant dans ses bras un enfant entouré de fleurs ; au-devant d'elle étaient peintes les armes de France : de chaque côté , deux cornes d'abondance étaient accompagnées des armes de la ville et de celles de M. le duc de Villeroy , gouverneur de Lyon et de la province. Sur le socle de l'édifice , on lisait les vers suivants :

Un prince nouveau-né comble notre espérance ,
De guirlandes de fleurs entourons son berceau ;
Et vous , enfants des arts , saisissez le pinceau ,
Il faut peindre à Louis les transports de la France .

Le soir , aussitôt après le spectacle , le Consulat se rendit à l'ancien Hôtel du Gouvernement , d'où il fit donner le signal pour faire tirer le feu d'artifice. Dans l'illumination de l'Hôtel-de-Ville , on suivit toutes les lignes d'architecture de ce superbe édifice , et sur le devant du balcon , on lisait ce vers :

Père de ses sujets , le roi leur donne un frère .

Comme fondateur du collège de la Trinité de Lyon ,